FOOTBALL

LA SUPER DIVISION BOUCLE LA PREMIÈRE PHASE

Le WAT en roue libre

Le Widad de Tlemcen a terminé en roue libre la phase aller du championnat d'Algérie de football de seconde division, en occupant la tête du classement avec, en prime, une confortable avance de cinq points sur ses poursuivants immédiats.

Photo : NewPress

L'ex-pensionnaire de la division I semble bien décidé à rejoindre l'élite, en témoignent sa bonne santé affichée jusque-là et la grande volonté animant ses joueurs. Avec un total de 33 points, les hommes de l'entraîneur Bouali disposent de cinq longueurs sur le quatuor formé par le Paradou AC (moyenne de but : +12), l'USM Bel-Abbès (+6), le CS Constantine (+6) et le WR Bentalha (+5).

Lors de la 17e et dernière journée de la phase aller, disputée jeudi et vendredi, les Tlemceniens ont ramené un précieux nul de Biskra (0-0), profitant des faux pas de ses dauphins : le PAC et l'USMBA sur le même score de 1 à 0, respectivement à Batna (1-0) et à Mostaganem. Bentalha a, en revanche, ramené un nul (0-0) de Mohammadia, alors que le CSC a gagné (1-0) face à l'USM Sétif à domicile.

Au cours la première partie du championnat, le Widad de Tlemcen a dominé la compétition, remportant 10 victoires en 16 rencontres disputées, ne concédant que trois défaites. Une performance qu'il a acquise après ses brillantes sorties face aux autres «grosses cylindrées» de la division II, à l'image de la victoire (5 à 2) à Tlemcen lors du match au sommet face au WR Bentalha.

De son côté, le MC Oran, rétrogradé en D2 la saison dernière, peine à retrouver ses marques. Sixième au classement à huit points du leader, le club hamraoui a néanmoins réalisé une remontée au classement après avoir débuté laborieusement la compétition.

Les coéquipiers de l'ex-gardien de but international Hichem Mezaïr ont battu ce week-end, au stade Bouakeul, la formation du MO Constantine par deux buts à 1, une victoire que leur permet de partager la 6e place avec leurs voisins de l'ASMO qui, eux, se sont contentés d'un nul (0-0) à Arzew. Les deux formations d'Oran ne sont plus qu'à trois points des quatre équipes partageant la place de dauphin.

L'autre fait marquant de la phase aller du championnat d'Algérie de football de seconde division est la triste performance du MO Béjaïa qui occupe la dernière place du championnat avec seulement huit points récoltés en 16 rencontres jouées.

Les joueurs du club béjaoui n'ont enregistré qu'une seule victoire contre dix défaites. Pis encore, ils n'ont inscrit que sept buts et en encaissant 23, soit une moyenne de buts de - 16.

INTERRÉGIONS

FIN DE LA PHASE ALLER

L'hiver au chaud pour Hadjout, Magra et Maghnia

Les trois équipes de la Mitidja (Hadjout, Boufarik et Koléa) ont terminé la phase aller du championnat d'Algérie inter-régions groupe centre «au chaud», occupant les trois premières places, alors qu'à l'est et à l'ouest, le NC Magra et l'IRB Maghnia ont terminé cette phase en première position.

Dans le groupe centre, la lutte est féroce entre les équipes de la Mitidja : l'USMM Hadjout, le Widad de Boufarik et l'Espérance de Koléa. Les gars de Hadjout, avec 34 points au compteur, gardent leurs distances avec deux points d'avance sur les gars de la ville des Oranges et 4 points sur Koléa, la ville des Néfliers. Mais l'écart peut s'avérer ténu dans cette lutte pour l'accession en D2, l'antichambre de la division nationale une que les Boufarikois, les Hadjoutis et les gars de Koléa veulent atteindre en fin de saison. Dans le bas du tableau, la JS El-Biar vit des moments dramatiques. Avec 10 points au compteur après 15 matchs, les El-Biarrois doivent se reprendre lors de la phase retour pour éviter l'oubli des divisions inter-wilayas.

Dans le groupe est, le NC Magra, en compagnie de Ras El-Oued et Merouana, termine la phase aller en haut du tableau. Mais la lutte est très serrée dans cette poule, les premiers du groupe n'étant séparés que d'un point du 4e, l'AB Bou-Saâda (26 pts) et le 5e, l'US Chaouia (25 pts).

L'UMS Drean, avec 4 points en 15 matchs, a déjà les deux pieds en inter-ligues, alors que tout n'est pas encore joué pour le NRB Grarem (13 points) et le FC Bir El-Arch (15 points). La bataille pour l'accession a pris, par ailleurs, une allure épique à l'ouest où l'IRB Maghnia, champion de l'aller, ne devance que d'un et deux points des équipes aux dents longues : le CR Témouchent et la JSM Tiaret. Deux équipes qui veulent revenir en D2. Derrière, des clubs comme Médioni d'Oran (25 pts), Relizane (24 pts) ou le GC Mascara (23 points) ont quelques espoirs de remonter et faire partie du dernier carré qui disputera le finish pour l'accession. En bas de classement, l'IRB Timimoun (0 point) refera le chemin inverse en fin de saison, alors que la situation est particulièrement pénible pour le Widad de Mostaganem (13 points et un match retard) et l'USMO (11 points).

Résultats et classements

Centre

ESM Koléa- WA Boufarik 0-0
WRB M'sila - E Sour Ghozlane 0-1
MC Mekhadma - JSM Chéraga 0-0
SC Aïn-Defla - WA Rouiba 2-0
USMM Hadjout – IB Khémis El-Khechna 1- 0
JS El-Biar - WAB Tissemsilt 1-1
NARB Reghaïa - OC Beaulieu 0-0
CSN Laghouat - RCB Oued R'hiou 2-1

Classement	Pts	J
1. USMM Hadjout	34	15
2. WA Boufarik	32	15
3. ESM Koléa	30	15
4. E. Sour Ghozlane	28	15
5. IB K El-Khechna	24	15

Ouest

IR Mécheria - CR Témouchent 0-0
GC Mascara - JSM Tiaret 1-0
SCM Oran - JS Sig 0-0
CRB Aïn Turck - US Remchi 1-0
IRB Sougueur - SC Mécheria 3-0
IRB Maghnia - IRB Timimoun 6-0
RC Relizane - USM Oran 2-1
Reste à jouer (lundi 29 décembre 2008)
WA Mostaganem - IS Tighennif

Classement	Pts	J
1. IRB Maghnia	28	15
2. CR Témouchent	27	15
3. JSM Tiaret	26	15
4. SCM Oran	25	15
5. RC Relizane	24	15

Est

ROC Ras El-Oued - JS Djijel 2-1
US Chaouia - NRB Chréa 3-1
AS Aïn-M'lila - UMS Drean 5-0
A Bou-Saâda - FC Bir El-Arch 1-0
NRB Grarem - AB Merouana 1-2
NRB Touggourt - USM Aïn-Beïda 1-0
CRB El-Milia - AS Bordj-Ghedir 4-1
HB Chelghoum-Laïd - NC Magra 0-0

Classement	Pts	J
1- NC Magra	27	15
- ROC Ras El-Oued	27	15
- AB Merouana	27	15
4- A Bou-Saâda	26	15
5- US Chaouia	25	15

LUTTE

Les écoles de l'ASSN en exhibition

Le complexe OPLA du Caroubier abritera demain à partir de14h, une exhibition et des portes ouvertes de la section lutte de l'ASSN. Cette journée, placée sous le haut patronage du DGSN, sera animée par les écoles de lutte de la Sûreté nationale entre 6 ans et 14 ans coiffées par les élites de la même structure.Selon le directeur technique sportif de la section lutte de l'ASSN, Bouras Merzak, «cet événement, animé par plus de 80 enfants âgé de 6 à14 ans représentant les différents pôles d'entraînement de la section lutte ASSN, a pour but le développement de cette discipline dans le style gréco-romaine et la lutte libre aux niveaux des quartiers populaires»

RENOUVELLEMENT DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

La veillée d'armes avant la «révolution»

Initialement programmée pour cette fin d'année, le renouvellement des instances sportives nationales sera décalé au mois de janvier 2009. Aussi, une période de transition sera effective entre la fin du mandat olympique 2004-2008 et le prochain 2008-2012.L'année qui s'achève marque la fin d'un cycle olympique qui devait aboutir à la tenue d'assemblées générales électives au sein de toutes les associations sportives du pays, sur la base du décret exécutif 05-405 du 17 octobre 2005, relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Quand le terme association est évoqué, il doit, en principe, englober et les clubs sportifs amateurs, les différentes ligues de wilaya et les fédérations sportives nationales. Or, la réalité du terrain nous donne un processus, loin de respecter la réglementation en vigueur car l'administration algérienne «ferme le yeux», assurant le maintien, dans la majorité des cas, des dirigeants du précédent mandat alors que ces structures activent avec les deniers publics. Dès lors, l'opinion sportive s'interroge sur ce privilège accordé par les directions de la jeunesse et des sports aux clubs et ligues. Cette parenthèse consacrée aux clubs fermée, il n'en demeure point que l'ambiguïté persistera au sujet de ce volet.

En cette période transitoire, l'application du fameux texte réglementaire, que certains ont attribué à l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, le Pr Yahia Guidoum, est sujet à un débat au sein de chaque fédération sportive, avec comme fil conducteur «l'alternance».

Les dispositions relatives à la limitation à un mandat non renouvelable pour les élus et aux 30 % des membres de l'assemblée générale désignés par le MJS, au titre d'experts, sur proposition de la fédération y représentent «la pierre d'achoppement».

Quelques élus le dénoncent comme étant contradictoire avec la Constitution. Ceux-ci se basent sur deux aspects. Premièrement, ils stipulent que ce texte n'étant pas rétroactif, et ne peut par conséquent les toucher. Réglementairement, ils s'estiment éligibles à un autre et unique mandat olympique allant jusqu'en 2012, date à laquelle ils céderont leurs «places».Ils pensent, par ailleurs, que la limitation à un seul mandat olympique ne permet pas de travailler sérieusement et sereinement pour mener à terme le programme tracé. Sur la lancée, ils se demandent pourquoi obliger un président d'une fédération à partir si son bilan est positif. Certains aiment prendre le bel exemple de Mohamed Meridja qui a, avec son staff, su et pu élever le judo national vers une dimension internationale. Ouvrons une parenthèse pour dire que le judo est l'arbre qui cache la forêt de désillusions sportives ayant marqué certaines disciplines, jadis performantes. S'il est vrai que le judo et à un degré moindre le handisport sont devenus les porte-flambeau du sport algérien, ces exploits ne peuvent couvrir les carences autant organisationnelles que techniques des autres fédérations. Le constat d'échec prévalant depuis les JO de 2004 où les sports collectifs, les sports individuels, le sport scolaire ont perdu leurs repères et vont d'élimination en élimination lors des compétitions internationales ne peut s'effacer d'un trait parce que nos judokas et nos handisports ont honorablement défendu les couleurs du pays lors des manifestations planétaires durant lesquelles d'autres sportifs appartenant à d'autres fédérations ont lamentablement échoué, s'offrant des voyages de prince sur le dos du contribuable. Ces instances trouvent en ce décret matière à s'offusquer. Aussi, la dénonciation de «l'ingérence des pouvoirs publics», semblait plus une fuite en avant qu'une porte de salut pour le sport algérien. Surtout que de l'autre côté, les «marginalisés» applaudissent cette aubaine réglementaire. Parallèlement à cette agitation, les membres des assemblées générales (consacrées comme l'organe souverain de chaque fédération) attendent avec impatience le renouvellement pour enfin saisir leur chance et prendre le relais et montrer qu'ils ont des aptitudes et des capacités à mettre en œuvre. A entendre nombre de membres des assemblées générales, le président en exercice de chacune de ses fédérations récalcitrantes basait sa réélection sur l'apport de membres inopérants durant tout le mandat mais qui sont judicieusement «utilisés» le jour de l'élection. Tous les intervenants dans le monde sportif ne doivent pas perdre de vue l'obligation d'appliquer intégralement tout texte adopté par l'Assemblée nationale populaire et le Sénat, même s'il ne fait pas l'unanimité, ce qui est du domaine de l'impossible d'ailleurs. Aussi, toute abrogation ou amendement d'une loi de la République nécessite un long processus allant du MJS vers ces deux Chambres. De quel droit sont investis ces présidents de fédérations sportives pour demander à l'Etat de faire marche arrière et de revenir sur un décret exécutif ? La crédibilité de notre pays déjà entamée y sera davantage entachée. Mais l'analyse de l'article relatif à la limitation du mandat montre qu'une telle mesure visant ceux qui ont échoué touche, également, ceux que l'on peut considérer comme ayant fait du bon travail. A défaut d'être encouragés, les «bons» paient pour les «mauvais».

Ensuite, le mandat non renouvelé de l'élu, quels que soient les résultats obtenus, l'incitera à le gérer à la légère. Nous verrons alors certains «élus» privilégier leurs propres intérêts au détriment de ceux de la discipline. Cela pourrait constituer une implacable probabilité. Etant au-dessus de cette «agitation», le ministre de la Jeunesse et des Sports actuel est tenu de se conformer aux dispositions de la loi et de son application. Cela, El Hachemi l'a rappelé à maints reprises, déclarant notamment que cette loi n'est pas le Coran et pourrait, par conséquent, faire l'objet d'un amendement en suivant le processus réglementaire. D'ailleurs, en procédant, dernièrement, à l'installation de la commission chargée de finaliser le dossier portant sur la désignation des experts mis à la disposition des fédérations et celle des observateurs indépendants, le MJS a signifié aux «opposants» que leur agitation ne sert plus à rien. Pour évacuer tout risque de dérapage ou d'animosité, la sagesse dicte une approche plus sereine du problème dans le seul intérêt du sport algérien. Une approche qui ne saurait être conduite sans une collaboration étroite entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif national, ce que, d'ailleurs, préconise la loi sur le sport.

O. K.

TURF

EN DIRECT DE BARIKA - HIPPODROME GUIRI-AÏSSA (DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 2008)

Du beau turf en perspective

Les réunions hippiques programmées à Barika se déroulent, certes, régulièrement mais à chaque fois proposant des lots de coursiers aux valeurs égales, parfois différentes, mais jamais en fin de compte dénuées d'intérêt. C'est le cas ce dimanche aussi avec le grand prix «Critérium des poulains et pouliches de 2 ans pur sang anglais nés et élevés en Algérie» où quinze coursiers auront à en découdre sur le parcours sélectif de 1600 mètres. L'issue finale devrait nous livrer bien des surprises et bien malin sera celui qui dénichera la bonne combinaison du pari quinté.

Les partants au crible :

1. Moualfa : Avec le sorcier B. Gacem sur le dos, elle aura de nombreux preneurs.

2. Moula : Elle reste sur une excellente sortie, capable de récidiver.

3. Marika : Très bien montée, elle demeure compétitive pour un accessit.

4. Vakem : Outsider idéal capable de venir troubler l'ordre d'arrivée.

5. Ciraquon : N'a rien à voir.

6. Dejla : Elle appartient à une écurie redoutable au coefficient de réussite élevé, méfiance.

7. Sultan de Zorara : Vainqueur théorique, à cocher en bonne place dans votre sélection.

8. Son Plaze : Ce fils du célèbre Kaïs gagne bien son avoine, rien ne devrait l'empêcher de maintenir le cap.

9. Manda : Elle collectionne les accessits, visera la victoire.

10. Nafissane : Très bien pilotée par le talentueux B. Berrah, capable de surprendre.

11. Araouis : Poulain aux dents longues, fera partie des favoris.

12. Djejel : Un autre fils de Kaïs qui partira avec les faveurs de la cote.

13. Lintiqua : C'est l'une des meilleures pouliches de sa génération, ne pas négliger.

14. Kajia : Elle viendra d'El-Eulma avec de sérieux arguments à faire valoir.

15. Zohaïra : Gros outsider pour relever les rapports du quinté.

1re course - Prix : Critérium / P. S. Anglais N.E.E. 2 ans - Quarté-Quinté-Quadrio «A»

- Dotation : 400 000 DA - Distance : 1 600 m - Départ : 15h30

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds	CDS	Entraîneurs
AEK. Naïli	1. Moualfa	B. Gacem	55	04	D. Milles
C. Dlih	2. Moula	F. Chaâbi	54	08	Propriétaire
A. Khodja	3. Marika	T. Lazreg	54	10	D. Milles
ABS. Lamici	4. Vakem	A. Kouaouci	54	06	AL. Kouaouci
S. Khodja	5. Ciraquon (O)	K. Attia	54	02	L. Graoui
CB. Missaoui	6. Dejla	S. Hellal	53	14	F. Ouanes
SK. Guiri	7. Sultan de Zorara	A. Nougha	53	15	Propriétaire
K. Mehenni	8. Son Plaze	M. Guehiouche	53	03	Propriétaire
R. Sahouane	9. Manda	D. Mechagueb	53	09	D.Mechagueb
A. Khouidem	10. Nafissane	B. Berrah	52	07	A. Guiri
B. Benkorichi	11. Araouis	A. Aïda	52	05	L. Graoui
S. Hafiane	12. Djejel	AP. ABM. Djebbar	52	11	H. Djebbar
H. Ras Ghorab	13. Lintiqua	O. Chebbah	51	01	KH. Zidi
H. Messa Salem	14. Kajia	D. Azziz	50	12	D. Harkat
H. Ras Ghorab	15. Zohaïra	JJ. L. Rahmoune	50	13	Propriétaire

2ème course - Prix : El Nihaya / Arabe Pur - Tiercé-Quadrio «B»

- Dotation : 180 000 DA - Distance : 1 300 m - Départ : 16h00

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds	CDS	Entraîneurs
ACH. Missaoui	1. Samori (O)	B. Gacem	56	08	M. Boukerche
ABM. Khodja	2. Jazil	M. Guehiouche	54	01	AH. Rahmani
H. Hamhoum	3. Jerati	A. Aïda	54	10	Propriétaire
R. Mansouri	4. Koutoubia	A. Boukhachba	53	02	AB. Kara
CB. Missaoui	5. Shelia	T. Lazreg	53	11	A. Guiri
S.Djaiet	6. Marwa	O. Chebbah	52	06	Propriétaire
S. Chemchem	7. Jazya	A. Nougha	52	05	AH. Rahmani
R. Sellaoui	8. Jemyel	B. Berrah	52	03	AH. Rahmani
F. Boureghda	9. Kabousna	JJ. M. Harèche	49,5	09	S. Attallah
M. Rahmani	10. Kamilou	JJ. L. Rahmoune	48	04	Propriétaire
S. Hafiane	11. Keltoum	AP. ABM. Djebbar	48	07	H. Djebbar

FAITES VOS JEUX :
Tiercé : 3 - 4 - 1 / 2 - 9
Quinté : 7 - 6 - 12 - 13 - 8 - 11 / 2 - 3